



COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 10 décembre 2012

Temps de travail des SPP : **La règle de droit est notre ligne de conduite !**

Le 12 juin 1989, la CEE (Communauté Economique Européenne) adoptait une Directive portant sur la protection des travailleurs européens. Depuis cette date, le texte a été révisé à deux reprises pour **améliorer la protection de tous les travailleurs du secteur privé comme du public.**

L'Etat français représente l'un des piliers des états membres de « l'union européenne » depuis sa création en 1957 **et ne peut ignorer** que les directives constituant le bloc de droit communautaire doivent être transposées en droit national sous peine de sanction.

Les gouvernements, qui se sont succédé, ont pris la responsabilité de déroger à ce droit communautaire protecteur pour certaines professions, **dont les sapeurs-pompiers**, en inventant et en appliquant, entre autre, une « *équivalence* » *au temps de travail des SPP.* **Cette manipulation à motivation économique s'est faite sous « l'œil bienveillant » de certaines organisations syndicales, qui de fait, ont oublié que leur vocation première était de garantir le droit des travailleurs.**

Dans un communiqué fallacieux du 7 décembre 2012, le SNSPP nous qualifient « d'assassins et d'irresponsables ».

Qui est irresponsable ?

Une organisation syndicale qui demande le respect de l'Etat de droit ou une autre qui ignore les règles minimales de santé et de sécurité au travail telles que définies par la Directive 2003-88 ?

Depuis le 31 décembre 2001, date de parution du décret 2001-1382 régissant le temps de travail des sapeurs-pompiers, la Fédération Autonome SPP-PATS s'oppose fermement aux principes illégaux initiés par ce texte.

Successivement et en toute transparence, nous avons saisi les Ministres de tutelle, le Conseil d'Etat, la Commission européenne, et enfin la Commission des pétitions du Parlement européen...

FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

BP93
06602 Antibes Cedex 2

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 29 79 98
secretariat-autonome@orange.fr

Affiliée à la FA-FPT

Ces 11 années démontrent la constance et la pertinence de notre analyse de ce dossier qui a finalement conduit l'Europe à adresser à la France une mise en demeure qui semble mettre aujourd'hui nos politiques et nos SDIS (...et leurs alliés improbables) en émoi.

11 années pour prouver l'illégalité d'un système !

NON, les Autonomes n'exigent pas l'application de la loi en fonction de commandes politiques ou pour satisfaire de petits arrangements entre amis ! **Le droit est le droit... Certes, le droit est dur... Mais il doit être respecté...**

***On ne commente pas une décision de justice, on l'applique !
Autonomes et apolitiques, la règle de droit est notre ligne de conduite.***

OUI, nous revendiquons **la reconnaissance d'une heure pour une heure en matière de temps de travail et de compensation !**

NON, nous **ne sommes pas opposés aux gardes de 24 heures et l'Europe ne dit pas autre chose !**

Si seulement les gouvernements successifs avaient entendu notre proposition de créer, dans le cadre des réformes successives sur le droit à la retraite engagées depuis 2003, **un compteur individuel crédit temps retraite pour chaque sapeur-pompier professionnel de telle manière à créditer celui-ci des heures non décomptées**...mais non ! Les Ministres successifs et leurs conseillers (!) ont préféré ignorer nos propositions constructives.

Et comme pour se dédouaner et se greffer à une « dynamique » qui lui échappe, une organisation syndicale - le SNSPP-CFTC -, prétend aujourd'hui négocier avec le Ministre cette question du compteur crédit temps retraite ? Mensonge, récupération ! ***Nous invitons cette organisation à plus de cohérence et à rester greffé sur une autre « dynamique », celle qui consiste à garantir à nos employeurs des économies de masse salariale au détriment de nos carrières au travers « leur » réforme destructrice de la filière !!!***

Les sapeurs-pompiers professionnels ne sont pas dupes et refuseront l'instrumentalisation faite par nos employeurs et opposants syndicaux, qui consiste à rendre l'arbitrage européen responsable d'une remise en cause du régime de garde de 24h, doublé de la menace d'une suppression des logements attribués par nécessité absolue de service (pour rappel, nous n'avons jamais dénoncé l'article 5 du décret 90-850 permettant aux sapeurs-pompiers de bénéficier d'un logement).

Avec un tel discours, le SNSPP se fait l'allié de nos employeurs ?

Comment une telle organisation, le SNSPP-CFTC, peut-elle se permettre de donner des leçons (**cf. communiqué du SNSPP du 07 décembre 2012**) et juger nos actions :

- après avoir vendu les sapeurs-pompiers sur le parvis de la Tour Eiffel en 1999 (« sapeurs-pompiers de France, nous avons gagné la reconnaissance de la dangerosité ... » au travers un CDO),
- vendu le temps de travail des SPP en garde opérationnelle de 24h en favorisant la mise en place de l'équivalence en décembre 2001,
- signé un protocole d'accord avec le Ministre De Villepin en 2004, dans le cadre de la réforme des retraites, promettant des mesures d'accompagnement qui n'ont jamais vu le jour...

sans parler de la récente réforme de notre filière, destructrice de notre métier.

*Quelle plus belle manœuvre que de créer des problématiques pour mieux détourner l'attention des véritables problèmes dont on est soi-même auteur?
En focalisant l'attention sur le temps de travail, on en oublierait même la déstructuration de notre filière par la DASC.*

Depuis des années, les Autonomes avancent sans se soucier de ces attaques mais comment ne pas réagir face à un communiqué qui loue nos autorités contrevenantes à la loi et qui invoque une désorganisation des SDIS relayant et amplifiant ainsi le discours de nos Directeurs !?

Avec de tels représentants syndicaux, ce qui est une grande avancée sociale est décrié comme un cataclysme !

**Bien informés, les hommes sont des citoyens ;
mal informés ils deviennent des sujets...**

Les Autonomes ont choisi l'information mais aussi le droit et la défense des intérêts individuels et collectifs ! A chacun ses valeurs...

Les Autonomes